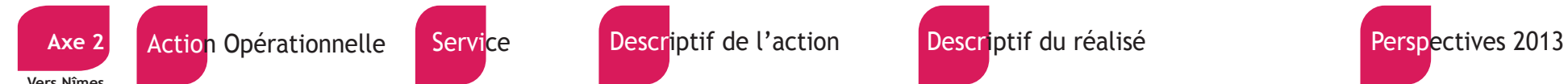


# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013



Vers Nîmes Métropole innovante et belle à vivre : réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de vie

### Orientation 1 : favoriser l'innovation environnementale et sociale comme moteur de développement économique

<p>Faire passer la culture de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du développement durable à travers les « Matinales de Nîmes Métropole »</p>	<p>Développement Economique</p>	<p>Organiser des rencontres en direction des entreprises pour informer, inciter et permettre l'échange de bonnes pratiques</p> <p>Traiter de thèmes permettant de favoriser le développement de l'emploi au service des habitants, promouvoir un développement économique durable et maîtrisé, favoriser une gestion durable des espaces à vocation économique.</p>	<p>20 matinales depuis 2010 dont 7 en 2012</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-De la veille stratégique au « confidentiel entreprise »</li> <li>-Financer son entreprise en 2012</li> <li>-10 plateformes technologiques à votre service sur Nîmes Métropole</li> <li>-L'actualité de la qualité de la construction</li> <li>-L'offre immobilière et foncière sur le territoire de Nîmes Métropole</li> <li>-TPE / PME : 90 minutes pour la performance de votre entreprise</li> <li>-Domotique</li> </ul>	<p>7 à 8 matinales</p>
---	---------------------------------	---	--	------------------------

### Orientation 2 : cultiver la biodiversité et les atouts locaux clés de la qualité de vie et de l'attractivité

<p>Animer Natura 2000</p>	<p>Développement Durable</p>	<p>Mise en œuvre du programme d'action proposé dans le Document d'Objectifs. Objectifs de l'animation d'un site : 1- Suivi général, relation avec les partenaires, bilan et évaluation de la démarche 2- Diffusion concertation et communication autour de N 2000 3- Veille et conseil 4- Participation aux réunions et formations</p>	<p>Le programme d'actions proposé en 2012 à été réalisé dans son intégralité à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des Mesures Agro Environnementales</li> <li>Suivi et inventaires des Rollier d'Europe au sein de la ZPS</li> <li>Edition d'un document de communication grand public</li> </ul>	<p>Poursuite de l'animation du site Natura 2000 et proposition d'un nouveau programme d'action en début d'année 2013</p>
---------------------------	------------------------------	--	---	--

<p>Créer un Observatoire de la biodiversité de Nîmes Métropole</p>	<p>Développement Durable</p>	<p>Elaboration d'une base de donnée naturaliste faunes/ flores des espèces présentes sur le territoire de NM</p>	<p>Pour l'année 2012, le travail s'est orienté sur la réalisation des trames vertes et bleues à l'échelle du territoire de Nîmes Métropole</p>	<p>Assistance auprès des communes dans le cadre de la définition, à l'échelle des communes, des trames vertes et bleues</p>
--	------------------------------	--	--	---

<p>MARGUERITES - aménagement d'une zone de rejet végétalisée en sortie de station d'épuration avant rejet dans le Canabou</p>	<p>Assainissement</p>	<p>Installation d'une zone de rejet végétalisée en sortie de station d'épuration pour compléter la purification de l'eau et ainsi réduire l'impact des rejets dans le milieu récepteur. La création de ce nouveau milieu humide tampon participe également au développement de la biodiversité</p>	<p>Travaux de terrassement des bassins en cours d'achèvement, plantation des 20 espèces végétales aquatiques en novembre/décembre 2012</p>	<p>Aménagements annexes divers (clôture, portail, panneaux pédagogiques ...) janvier 2013</p> <p>Réception des travaux</p> <p>Mise en place d'un conventionnement de recherche scientifique avec l'IRSTEA pour le suivi analytique de la zone par instrumentation sur une longue période</p>
---	-----------------------	--	--	--



Réalisée



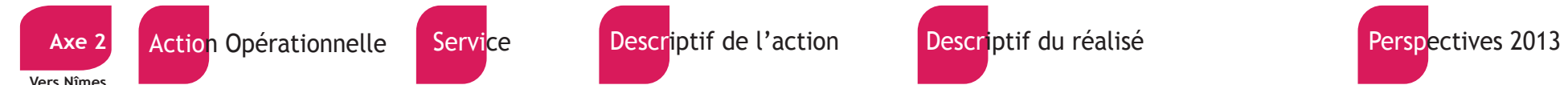
Non démarrée



En cours

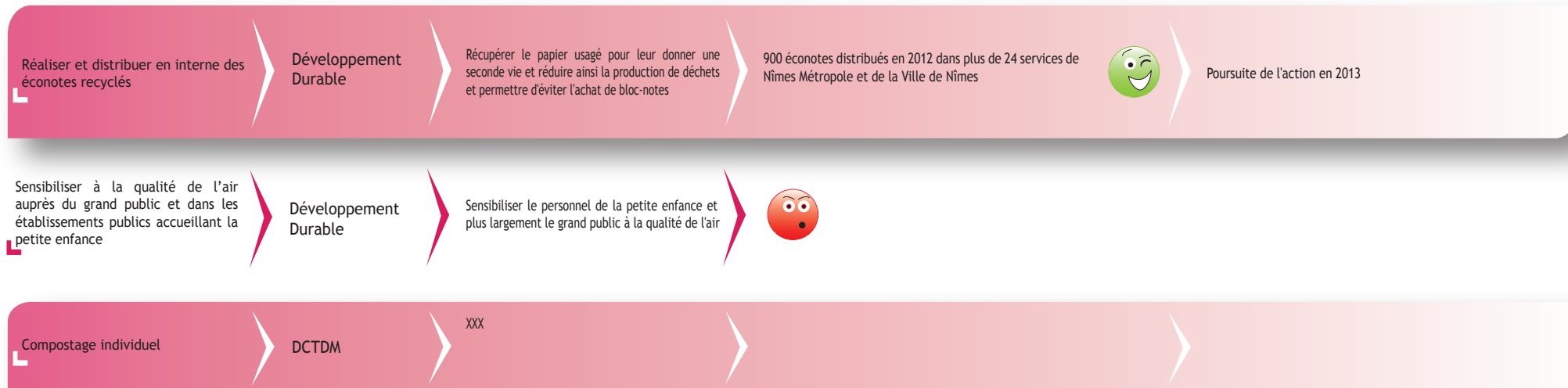
# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013



Vers Nîmes Métropole innovante et belle à vivre : réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de vie

### Orientation 3 : réduire à la source et gérer les pollutions et les déchets



Réalisée



Non démarrée



En cours

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Les autres maîtrises d'ouvrage

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

### Axe 2

Vers Nîmes  
Métropole  
innovante et  
belle à vivre :  
réconcilier  
attractivité  
économique,  
biodiversité  
et cadre de  
vie

#### Orientation 1 : favoriser l'innovation environnementale et sociale comme moteur de développement économique

- Promouvoir ORIZON, le salon professionnel du développement durable - CCI ET CRCI LR
- Développer ENERGIES 30, groupement gardois d'entreprises construction durable et énergies renouvelables, favoriser l'émergence d'une filière dans ce domaine - CCI
- Mettre en œuvre une démarche de maîtrise de la consommation d'énergie, dans le bâti et/ou le process des entreprises - CRCI
- Mener une action collective régionale tourisme durable - CRCI
- Contribuer à la création d'une licence professionnelle sur la gestion des risques naturels et industriels et sur les impacts environnementaux - Université de Nîmes
- Métroponîmes 2020 - Université de Nîmes
- Développer le chantier d'insertion Addei développement durable pour le recyclage de palettes - ADDEI Sud

#### Orientation 2 : cultiver la biodiversité et les atouts locaux clés de la qualité de vie et de l'attractivité

- Assurer une gestion raisonnée des espaces : action de la commune de Poulx - Commune de Poulx
- Restaurer le patrimoine de la colline Saint Roch à Caveirac et participer à la création d'un institut de la pierre sèche - Commune de Caveirac et Association Caveirac Loisirs
- Lancement d'une activité : balades avec des ânes pour tout public - Entreprise Âne qui rit

#### Orientation 3 : réduire à la source et gérer les pollutions et les déchets

- Mettre en œuvre à Rodilhan un plan communal d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles - Commune de Rodilhan
- Réhabiliter les carrières et décharges de Poulx - Commune de Poulx

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 2

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Vers Nîmes Métropole innovante et belle à vivre : réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de vie



Installation d'un élevage d'ânes, L'Âne rit® en zone périurbaine (en bio) sur Marguerittes. Dans un ancien territoire agricole de garrigue "La Combe des bourguignons" des ballades avec les ânes seront proposées au plus grand nombre (habitants des communes de Nîmes Métropole, touristes - valides et personnes handicapées avec des véhicules hippomobiles et selles adaptées). La découverte de la garrigue et des territoires de plaine devient alors accessible à tous!

Mai 2012 > ...

Le budget est de 99 915 euros TTC pour lancer l'activité.

Par le développement d'activités d'animations en concertation avec les différents acteurs du territoire, L'Âne rit® contribuera à l'économie locale en favorisant le tourisme durable tout en permettant de faire vivre une famille en créant un emploi durable capable de générer à l'avenir des embauches ....

Traditionnellement réservé à des zones de montagne et moyenne montagne, les balades avec des ânes sont fréquentes en Cévennes, Ariège et dans les Alpes par exemple, zones géographiquement éloignées de Nîmes Métropole. Le choix de l'implantation de cette activité de loisir dans un secteur périurbain de proximité permettra de limiter la pollution en diminuant les trajets et rendra ce loisir accessible à un plus grand nombre, en limitant les coûts liés aux déplacements. De plus, les activités ouvertes à tous s'inscrivent dans une démarche visant à développer la mixité sociale.

Le pâturage par des ânes protégera le milieu contre les incendies et luttera contre la pollution en limitant les rejets de CO2 (et autres....), puisqu'elle permettra de réduire l'intervention des engins mécaniques. Le choix d'une exploitation en Bio « respectueuse » permettra également de minimiser les impacts sur l'environnement liés à la production car non utilisation d'engrais pour la production de fourrage.

Actions en synergie avec de nombreux acteurs : collectivités territoriales, SAFER, Chambre d'Agriculture, Maison de la garrigue et des terroirs des oliviers, associations locales, syndicats mixtes présents sur le territoire. Evaluation des besoins en amont avec les établissements spécialisés dans le handicap.

Lancement d'une activité de balades avec des ânes pour tout public

Entreprise  
L'Âne rit®

\***Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

\***Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

\***Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

\***Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / NIMES METROPOLE

Axe 2

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Vers Nîmes  
Métropole  
innovante et  
belle à vivre :  
réconcilier  
attractivité  
économique,  
biodiversité  
et cadre de  
vie



Atteindre un bon état écologique de l'eau du Canabou, principal affluent du Vistre, est indispensable. L'installation d'une zone de rejet végétalisée en sortie de station d'épuration permet ainsi de compléter la purification de l'eau (par action de plantes épuratives et en jouant sur les vitesses d'écoulement). L'impact des rejets dans le milieu récepteur se voit ainsi réduit. La création de ce nouveau milieu humide tampon participe également au développement de la biodiversité. Cette action participe donc doublement aux objectifs de protection de l'environnement naturel du territoire et permet de répondre aux obligations réglementaires en matière de qualité de l'eau. Il s'agit de la 1ère réalisation de ce type au niveau départemental. Fort de cette expérience, ce dispositif novateur sera installé en sortie de toute nouvelle station d'épuration du territoire.

Ete 2012 > Fin 2013

Le budget est de 708 000 euros.

Economie induite en préservant les ressources en eau. Action de prévention, généralement moins coûteuse et plus efficace qu'une action curative.

-Solution choisie écologique et naturelle.  
-Préservation des ressources en eau.  
-Participation à la préservation de la faune et flore dans l'effluent.  
-Développement de la biodiversité avec la mise en place de ce nouveau milieu humide.

De nombreux partenaires techniques et financiers sont impliqués dans le projet : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Syndicat Mixte du bassin du Vistre, Entech ingénieurs conseils, IRSTEA.

**MARGUERITTES - Aménagement d'une zone de rejet végétalisée en sortie de station d'épuration avant rejet dans le Canabou**

Direction de l'Eau et de l'Assainissement

**\*Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

**\*Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

**\*Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

**\*Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 2

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Vers Nîmes Métropole innovante et belle à vivre : réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de vie



Constitution d'un groupement scientifique de recherche dédié au croisement des méthodologies de recherche en design, en psychologie, en développement durable et en ingénierie pour l'innovation responsable sur le territoire de Nîmes Métropole.

Partenaires: Université de Nîmes (laboratoire de Design et laboratoire de Psychologie) - IUT de Nîmes (Laboratoire en Mécanique et Génie Civil) - Fondation partenariale de l'université de Nîmes (Institut Méditerranée des Métiers de la Longévité).

Favoriser la conception et la mise sur le marché de technologies, bâtiments, produits et services innovants et responsables par une plate-forme créative et l'offre de services associée (exemple de contextes explorés: l'habitat collectif et individuel, le tourisme, la mobilité, les transports "doux").

Expérimentations orientées vers l'utilisateur, in situ (chez l'habitant, en ville,...) et imaginées comme des événements scénographiés permettant de vulgariser les résultats et communiquer les bonnes pratiques.

Septembre 2012 > ...

Le budget est de 1 900 000 euros HT.

-Construction d'un territoire innovant et responsable en co-conception avec les habitants/usagers du territoire.  
-Développement économique des PME-PMI.

-Prise en compte des attentes sociales des habitants/usagers du territoire.  
-Prise en compte des groupes vulnérables et autres attentes sociétales du territoire.

Les projets seront en lien avec l'environnement. Il s'agira d'optimiser (innovation, responsabilité) services, produits, technologies et bâtiments en répondant mieux aux besoins, modes de vie ; répondant ainsi au fondement du développement durable.

Economies de ressources, préservation de l'environnement seront pris en compte dans la conception.

La participation des futurs usagers aux expérimentations devrait également permettre de faire évoluer les comportements vers plus de respect de l'environnement.

Chaque projet de recherche est construit en amont avec l'ensemble des parties prenantes.  
Participation des habitants/usagers aux projets.

MÉTROPONÎMES 2020

Université de Nîmes

\***Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

\***Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

\***Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

\***Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation